



Agriculture



APPEL À LA MOBILISATION LE 9 MAI 2019

Nos organisations syndicales dénoncent depuis longtemps les orientations générales du gouvernement sur les droits des agent·e·s et salarié·e·s.

Malgré les revendications portées par les mouvements sociaux, bien au-delà des mots d'ordre syndicaux, le gouvernement reste inflexible, obsédé par son idéologie ultra-libérale, comme l'a démontré la pathétique intervention du premier ministre le 8 avril dernier : quand le peuple lui crie « justice fiscale ! », il n'entend que « baisse des impôts ! » et donc baisse des dépenses publiques et donc (mais il n'assume pas de le dire ainsi) dégradation des services publics.

Concernant la Fonction Publique en général et le ministère de l'agriculture et de l'alimentation en particulier, nous refusons les suppressions d'emplois, les baisses de dotations comme les abandons de missions de services publics, les fusions et mutualisations ainsi que les fermetures de sites, de services, ou encore de classes dans le secteur de l'enseignement... qui laissent sur le bord de la route une partie de la population et augmentent encore plus les inégalités. Et ce n'est surtout pas le recours au « tout numérique » qui pourra remédier à la désertion des territoires délaissés par les services, bien au contraire.

Dans le projet de loi de « transformation de la fonction publique » que le gouvernement persiste à imposer, des menaces particulièrement graves pèsent notamment sur les instances de représentation des personnels, et donc sur la défense de ceux-ci :

- ▲ les CAP perdront la quasi-totalité de leurs compétences, et ne permettront plus, de fait, la défense des agent·e·s et ni l'étude approfondie de leurs situations personnelles, alors même que le gouvernement affiche comme priorités l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que l'emploi des travailleurs en situation de handicap ;
- ▲ la fusion des CT et des CHSCT ne permettra plus de traiter l'ensemble des questions relatives aux conditions de travail pourtant déjà fortement dégradées (risques liés aux réorganisations, risques physiques) ni aux problématiques comme le harcèlement.

De plus, l'essence même de la Fonction Publique est remise en cause par le recours accru aux contrats, dont des contrats de mission, pour les recrutements, et par l'accentuation de la rémunération au mérite donc par la mise en concurrence des agents entre eux !

Au contraire, nous revendiquons une Fonction Publique au service de l'intérêt général et pour tou·tes.

Pour cela, l'**impartialité** et l'**égalité de traitement** pour tous les usagers ne peuvent être garantis que par le statut général. Et seul le recrutement par concours permet l'ouverture de la fonction publique à tou·te·s les candidat·e·s, sans risque de discrimination à l'embauche.

**POUR DÉFENDRE CETTE CONCEPTION DE LA FONCTION PUBLIQUE,
MOBILISONS-NOUS LE 9 MAI 2019
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !**

**POUR UNE ÉTAPE FORTE DE LA MOBILISATION,
POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI,
TOUTES ET TOUS DANS LA RUE !**